

Loi grand âge : l'Etat éluderait-il à nouveau le sujet ?

Interrogée ce mercredi en séance publique par le Député Jérôme GUEDJ, la Ministre Catherine VAUTRIN a indiqué que le Conseil d'Etat n'a toujours pas été saisi sur la loi de programmation Grand Age, contrairement à l'engagement pris à l'occasion de l'examen de la Loi Bien Vieillir adoptée en mars 2024.

L'Etat tenterait-il ainsi de reporter une fois encore la question de l'amélioration de l'aide aux Personnes âgées, qu'elles vivent à domicile ou en établissement, malgré la promesse d'une loi en ce sens formulée par le Président Emmanuel MACRON suite aux grèves de 2018 ?

Et ce alors que la situation du secteur a depuis nettement empiré.

Après la crise COVID et les révélations du livre de Victor CASTANET, les établissements et services à domicile pour Personnes âgées subissent des déficits massifs et généralisés, voire des cessations d'activité. Les familles n'ont d'autre recours que de porter plainte, comme l'a confirmé pour sa part Sandrine BONNAIRE cette semaine. Les Directeurs se voient eux, faute de moyens, possiblement condamnés au pénal comme récemment lors d'un jugement du Tribunal de Vannes.

L'AD-PA appelle donc les pouvoirs publics, Etat et départements, à un sursaut afin de stopper cette spirale désastreuse de déficits, de conditions de travail toujours plus accidentogènes et d'accompagnement très en-deçà des aspirations des Personnes âgées comme de l'ensemble de nos concitoyens.

Il y a urgence sociétale et sociale à répondre au sujet de l'aide aux Personnes âgées !

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Éric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)